





Télécharger :

 [Communiqué de presse](#) [1]

 [Invitation presse](#) [2]

Lien :

www.centralesvillageoises.fr [3]

Thème ressource:

[Énergie climat](#) [4]

Les Parcs naturels régionaux d'Auvergne - Rhône-Alpes organisent, le 26 septembre, une conférence de presse afin de présenter leur modèle de centrales villageoises, ces initiatives locales de production d'énergie renouvelable qui permettent aux citoyens de se réapproprier les enjeux énergétiques.

Le programme Centrales Villageoises a été retenu en juillet 2016 parmi près de 600 projets dans l'appel à candidature national « 100 projets pour le Climat » lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, dans le cadre de la préparation de la COP 22. Lancé en 2010, en pleine crise de la filière photovoltaïque, sur 8 territoires pilotes, ce projet a permis de faire émerger un modèle économique viable pour impliquer les citoyens dans la transition énergétique de leur territoire. Ce programme est maintenant en phase d'essaimage dans de nombreux territoires au sein desquels les citoyens se mobilisent pour créer des unités décentralisées de production d'énergies renouvelables.

Des objectifs et valeurs partagés entre collectivités et citoyens

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant l'ensemble des acteurs : citoyens, collectivités, entreprises, etc.

- Elles sont basées sur le respect d'une charte, garante des valeurs partagées, et sont développées suivant un modèle commun. Les Centrales Villageoises portent des valeurs fortes au service de leur territoire :
- Elles contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux de développement des énergies renouvelables ;
- Elles proposent une approche partagée par l'ensemble des acteurs locaux, en ciblant la réalisation de projets de qualité, respectueux du paysage, du patrimoine architectural et de l'environnement ;
- Elles s'appuient sur un tissu économique de proximité et génèrent des retombées économiques locales.

La participation citoyenne et le lien aux collectivités locales forment le socle de ces démarches territoriales.

Le modèle des Centrales Villageoises est issu du travail expérimental réussi mené entre 2010 et 2015 par

Rhône-Alpes- Environnement (RAEE) et les Parcs naturels régionaux (PNR).

En effet, jusqu'au moratoire de 2011, l'essor du photovoltaïque pousse les développeurs privés à démarcher les propriétaires de grandes surfaces, générant des problèmes de concurrence de l'usage des sols et d'intégration paysagère. Les collectivités et les Parcs naturels régionaux sont concernés au premier chef. Une réflexion émerge dans le Parc naturel régional du Vercors pour imaginer une autre façon de développer les énergies renouvelables, en favorisant l'ancrage local et le partage des retombées économiques. RAEE, historiquement impliquée dans le développement territorial des énergies renouvelables, monte alors un programme expérimental pour lancer des projets dans 8 territoires pilotes, répartis dans 5 Parcs naturels régionaux. Les Parcs naturels régionaux, du fait de la mission d'expérimentation qui leur est conférée par le code de l'environnement, sont le lieu privilégié pour mener à bien ces 8 projets pilotes.

Type de document Communiqué de presse

:

Année du document 2016

:

Date de mise en ligne Lundi 19 sep 2016

:

Dernière mise à jour 19/09/2016

:

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/les-centrales-villageoises-un-nouveau-modele-economique-et-territorial>

Liens

[1] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/cp_conf_presse_centrales_villageoises_26sept2016_final1.pdf

[2] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/invitationcentralesvillageoises1.pdf

[3] <http://www.centralesvillageoises.fr>

[4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/energie-climat>